

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-08-156
Séance du 30 août 2023

**Objet : désaffectation suivie du déclassement du domaine public des parcelles cadastrées
BM 181 et BM 187 – ancien EHPAD du Bosquet**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
28	4	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 30 août à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 24 août 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Justine **ROUQUAIROL** procuration à J. **OBID**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **ROUX**, Pascale **BORDES** procuration à A. **POMMIER**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**

Secrétaire de séance : Michèle **FOND-THURIAL**

Objet : désaffectation suivie du déclassement du domaine public des parcelles cadastrées BM 181 et BM 187 – ancien EHPAD du Bosquet

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-21 al.1 et L. 2241-1 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L. 2111-1 qui dispose que le domaine public d'une personne publique [...] est constitué des biens lui appartenant qui sont soit affectés à l'usage direct du public, soit affectés à un service public pourvu qu'en ce cas ils fassent l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public ;

Considérant que les parcelles cadastrées BM 181 et BM 187, d'une superficie totale de 1.945 m², sont la propriété de la Commune de Bagnols-sur-Cèze ;

Considérant que les conditions pour constater la désaffectation sont réunies, dans la mesure où l'ensemble des locaux est inoccupé depuis plusieurs mois ;

Considérant que le déclassement en question poursuit un but d'intérêt général ;

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 23 août 2023 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de constater préalablement la désaffectation des parcelles cadastrées BM 181 et BM 187, constituant un ancien EHPAD, celle-ci étant justifiée par l'interruption de toute mission de service public et par l'absence d'usage direct par les usagers,
- d'approuver leur déclassement du domaine public communal pour les faire entrer dans le domaine privé communal,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué à l'urbanisme, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 30 août 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le **05 SEP. 2023**

et publié le **05 SEP. 2023**

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

